

Est-il possible, aujourd'hui, de raconter l'histoire de France ? La difficulté est double : à partir de quand notre Hexagone familier peut-il être considéré comme un territoire commun, consciemment adopté par ceux qui l'habitent ? « La France », écrit la médiéviste Claude Gauvard, « n'existe pas au Moyen Âge, du moins pas avant le début du ^{xiv}^e siècle, quand les frontières se durcissent au contact de l'étranger. » La deuxième difficulté est plus radicale encore : les histoires de France, construites dans la continuité et la cohérence, ne sont-elles pas de simples instruments de légitimation d'un État et de ses thuriféraires ? Si toute histoire de France n'est qu'une succession de mythes, à quoi sert l'historien ? Son unique rôle consiste-t-il à déconstruire les mythes ? Doit-il abandonner l'idée même d'une histoire de France ? Les deux soupçons, sur les commencements incertains et sur l'instrumentalisation de la synthèse, se renforcent d'ailleurs l'un l'autre : choisir un début pour l'histoire de France préjuge de son orientation idéologique et appuie son utilisation politique. L'histoire de France est-elle fatalement recherche suspecte d'une identité justificatrice ?

On peut recenser deux grandes familles d'histoire de France : la première est tout imprégnée de la gloire des rois, elle raconte le destin providentiel d'un royaume aimé de Dieu et construit à la pointe de l'épée. La seconde s'attache à l'émergence de la nation, célèbre la Révolution et installe la République au terme de ce parcours historique. Michelet et Lavisce ont, l'un et l'autre, contribué à écrire ce « roman historique », rapidement adopté comme vulgate scolaire. Ces deux histoires sont élaborées pour défendre des visions antagonistes de la France, leur opposition atteint son paroxysme à

la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Puis, à partir des années 1960, alors même que s'efface en partie l'opposition des « deux France » et que le pays, en perdant son Empire, opère un repli sur l'Europe, ces deux histoires sont remises en cause. La critique porte d'abord sur leur utilisation idéologique : l'une et l'autre ne sont-elles pas organisées autour de la construction de l'État, royal ou national, et sur l'exaltation des héros ? On leur reproche également de célébrer quasi exclusivement le pouvoir et les puissants : après tant de livres consacrés à Louis XIV, n'est-il pas temps de s'intéresser aux vingt millions de Français sur lesquels il régnait ? Il suffit de feuilleter les manuels scolaires successifs pour mesurer le passage d'une histoire construite autour de quelques grands personnages à un récit qui met en scène des communautés de vie ou de travail souvent présentées comme des victimes : paysans écrasés de charges par les maîtres de la terre et le fisc royal, esclaves noirs objets de la traite, ouvriers prolétaires de la révolution industrielle, minorités ethniques ou culturelles, femmes soumises ou ignorées, colonisés asservis, immigrés exploités... Comment l'historien doit-il répondre à ces groupes, construits en communautés de mémoire, qui dénoncent le récit historique traditionnel mais, d'un même mouvement, exigent d'en faire partie ? Comment tenir compte, du côté des responsables politiques, de la multiplication des commémorations, des révisions, des repentances, des lois mémorielles ? Est-il encore possible de raconter, en toute innocence, l'histoire de la France ?

Notre démarche tient compte de ces difficultés : nous présentons les deux grands récits traditionnels qui vivent encore, l'un ou l'autre, et parfois l'un et l'autre entremêlés, dans la culture de certains Français. Puis nous proposons quelques directions autour desquelles il serait possible de construire une histoire de France pour aujourd'hui. Une seule conviction sous-tend ce

travail : cette histoire, aujourd'hui comme hier, est nécessaire pour « faire France » ensemble. Mais, dorénavant, elle avoue ses incertitudes à la mesure des temps que nous vivons, elle tente d'articuler les espaces (la région, l'Europe, le monde) sans faire de la nation son alpha et son oméga. Elle refuse la téléologie, les cohérences d'ensemble, en ne proposant que des fragments de récit. Notre histoire de France ne colle pas à un axe, elle se déploie en archipel.

Une histoire providentielle

Le premier récit est providentiel parce qu'il s'écrit dans un temps qui ne distingue pas l'histoire de l'histoire sainte. Aussi ne peut-il commencer avant que le territoire, ou plus exactement son souverain, soit devenu chrétien. Cet ordre chrétien ne peut être contesté. Le temps historique n'est pas celui des hommes mais celui de Dieu, il conduit l'humanité de la faute initiale à la rédemption finale.

La monarchie est légitime

En 1996, le pape Jean-Paul II est en France pour participer aux cérémonies commémoratives du xv^e centenaire du baptême de Clovis, célébré comme l'origine de la vocation chrétienne de la France. « France, fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? » avait-il déjà interrogé en 1980. Pour une histoire marquée du sceau de la Divine Providence, le baptême de Clovis, traditionnellement daté de 496, constitue en effet un significatif commencement. Le peuple de Clovis s'appelle les Francs, ces guerriers sont des vainqueurs : pourquoi ne pas les constituer en ancêtres de la vaillante noblesse du royaume dont les privilèges ont été ainsi légitimés à la pointe de l'épée ? Dans le récit traditionnel, le projet

de baptême, marque de l'élection divine, est lié à la victoire militaire ; on connaît la légendaire exhortation au « Dieu de Clotilde » à qui le roi promet de devenir chrétien s'il lui donne la victoire : ce fut Tolbiac contre les Alamans. Plus tard, les chroniques enjolivent l'épisode, elles découvrent un ancêtre des Mérovingiens (Pharamond) issu de l'épopée troyenne et descendant du roi Priam : le royaume de France peut s'enorgueillir d'une ascendance généalogique aussi glorieuse que celle de Rome. Au IX^e siècle, l'évêque de Reims, Hincmar, complète la scène fondatrice. Il raconte que, lors du baptême du roi, une miraculeuse colombe apporta le saint chrême, qui servit à oindre le roi, dont le baptême est alors assimilé à un sacre. Clovis est, rétrospectivement, le premier de la longue suite des rois qui ont régné sur la France.

À la mort de Clovis en 511, selon la coutume franque, son royaume est partagé entre ses fils ; jusqu'au VIII^e siècle se succèdent une trentaine de souverains mérovingiens – les « rois fainéants » des anciens manuels – qui règnent sur tout ou partie des territoires rassemblés par le fondateur. Puis, en 751, Pépin le Bref, le fils du Charles Martel de la bataille de Poitiers (732), dépose le dernier Mérovingien. Avec lui est fondée une deuxième dynastie, celle des Carolingiens : les monarchistes les désignent volontiers comme les rois de la « deuxième race ». Avec Charlemagne, la lignée est assez puissante pour rétablir l'Empire : il est couronné par le pape en 800. Puis les Carolingiens s'éteignent et l'histoire recommence avec une « troisième race ». Hugues Capet, petit prince d'Île-de-France devenu petit roi, élu par ses pairs en 987, est à l'origine de la grande dynastie capétienne qui, pendant près de neuf siècles, occupe le trône. Cette histoire royale est en tout premier lieu généalogique. Elle s'intéresse aux successions, dont elle écarte les femmes, aux dauphins, à la continuité d'une famille. Le roi doit

être légitime, les juristes médiévaux rassemblent donc les éléments de cette légitimité. Le souverain est d'abord roi des Francs – *rex Francorum* – et ne devient progressivement le roi de France – *rex Franciae* – qu'au début du deuxième millénaire. Mais cette France, son royaume, il doit encore la conquérir. La France est construite, conquête après conquête. Longtemps le royaume est virtuel, les Chroniques énumèrent les exploits guerriers nécessaires pour que coïncident un territoire prédestiné, cet Hexagone que Dieu a créé comme une « personne », et la réalité du pouvoir d'un souverain. L'histoire de la France est le récit des extensions progressives du domaine royal. Les limites de la France se transforment : les frontières, jusque-là mouvances et enchevêtrement de fidélités, deviennent progressivement linéaires.